

ENCADREMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES

niveau 1

Spécialités logistiques et Techniques

UV : EAP 1 Opérateur des Activités Physiques

Durée : 40 heures - 5 jours

Effectif : 12

Centre de Formation : un SDIS agréé

TENUE : en fonction des activités

HORAIRES : 08h00/12h00 et 13h30/17h30

Objectif du stage :

- Connaître les bases de l'organisation des AP au sein du SDIS
- Mettre en oeuvre une séance d'activité physique pré-établie
- S'intégrer au sein de la filière

Conditions d'accès:

- SPP / SPV
- Être déclaré apte opérationnel
- Être impliqué au sein du service ACTIVITES PHYSIQUES du CIP / CI

Thèmes abordés :

- Encadrement de séance d'activité physique
- Mise en oeuvre des principes d'animation et de gestion de groupe
- Mettre en place les équipements adaptés à la séance
- Participer à la mise en oeuvre des ICP
- Rendre compte à sa hiérarchie

OBSERVATIONS:

Aucun prérequis n'est obligatoire

VALIDATION : CERTIFICATIVE